

ARRETE n° 26-0017

Chargé de coordination EUT+ Accelerate DRE

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Germain MALNOURY - Cadre est nommé Chargé de coordination EUT+ Accelerate au sein de la Direction des Relations Entreprises à compter du 3 janvier 2026, jusqu'à la fin de la phase Accelerate, soit jusqu'au 31 octobre 2027.

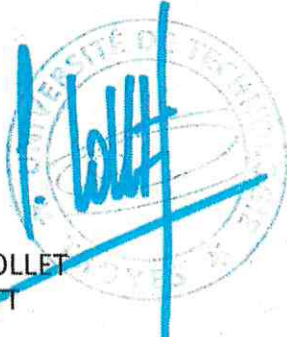
Article 2 :

Cette fonction sera prise en compte dans la part variable de la rémunération de l'agent pour la période concernée dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 12 janvier 2026

Vu par l'intéressé

Le : 20 janvier 2026



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr